

Dossier pédagogique

La ville et la prison

« Ville et prison semblent indissociables »¹. Pendant des siècles, la prison a fait partie intégrante du paysage urbain, puisque née du contexte d'urbanisation progressive au cours de l'histoire. Avec le développement des villes, les pratiques d'enfermement se structurent et se rationalisent. À la veille de la Révolution, trois types de prisons se dégagent : la prison ordinaire, véritable « salle d'attente » proche du tribunal, et donc située en plein cœur de la ville ; l'hôpital général, prenant en charge mendiants et vagabonds ; et la prison d'État, véritable forteresse à l'image de la Bastille.

Présente dans la ville, la prison est-elle pour autant acceptée par celle-ci ? Quel impact la prison peut-elle avoir dans l'espace urbain et la vie des citoyens ?

Dans le cadre des 27^e Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le CRHCP a animé en partenariat avec le Castelet de Toulouse, un atelier pédagogique au sein du *LabEnseignant*. Le thème de cette édition, « la Ville », a permis de proposer un panel de ressources associant la prison au milieu urbain, mêlant histoire et géographie, pour donner un aperçu de l'évolution des relations entre ces deux espaces à travers le temps.

Cinq séquences :

- > 1 - **La prison et la Révolution : l'œuvre révolutionnaire, l'héritage napoléonien**
- > 2 - **La prison républicaine & l'aménagement du territoire**
- > 3 - **La Seconde guerre mondiale, l'Occupation et le régime de Vichy : la prison des résistants puis des « collabos »**
- > 4 - **La France des 30 Glorieuses : les mutineries des années 1970**

1 Philippe Combessie, « La ville et la prison une troublante cohabitation », in Revue Projet, n°269, 2002, p. 70-76.

Séquence 1 - La prison et la Révolution : l'œuvre révolutionnaire, l'héritage napoléonien

Prenant la suite de l'enfermement d'Ancien régime, la prison de la France révolutionnaire puis impériale est particulièrement liée à la ville.

Lorsque Louis XVI convoque les États généraux, la question d'une réorganisation pénale et pénitentiaire est déjà dans les esprits. Tout se précipite après la prise de la Bastille, symbole de l'enfermement arbitraire. Les députés de la nouvelle Assemblée nationale légifèrent, animés par le désir de réformer la France. La prison devient ainsi un champ du travail parlementaire, au milieu des soubresauts de la période révolutionnaire. La centralisation administrative obéit tant à la volonté d'harmoniser un mille-feuille pénitentiaire indigeste, qu'à la conception jacobine de la réorganisation de l'État. Porté par des hommes qui ont connu une expérience carcérale, le nouveau Code pénal de 1791, adapté aux considérations humanistes des Lumières, est finalement contresigné par un Louis XVI affaibli par l'épisode de Varennes et déjà quasi-prisonnier dans son palais des Tuileries.

L'urgence, les nécessités, les contraintes budgétaires, enfin les guerres révolutionnaires puis napoléoniennes mobilisent toutes les énergies (et l'argent), poussant les autorités à parer au plus pressé. Les expédients vont perdurer, amenant le choix d'établissements pénitentiaires sur des structures anciennes, notamment en milieu urbain, que la réorganisation napoléonienne ne remettra pas en cause. C'est ce contexte qui va structurer pour deux siècles la géographie de la France pénitentiaire, encore visible de nos jours par endroits. C'est l'heure aussi où la prison est structurée administrativement, avec une catégorisation d'établissements bien établie et toujours d'actualité. Par conséquent tout ceci a un impact sur les pratiques professionnelles des agents pénitentiaires. Ainsi, étudier la prison de la Révolution puis de l'Empire permet de comprendre la prison d'aujourd'hui.

Séquence 2 - La prison républicaine & l'aménagement du territoire

Depuis plusieurs années, l'État s'est lancé dans la tâche colossale de se doter d'un parc pénitentiaire flambant neuf.

Avec les Trente Glorieuses, la France relance progressivement les projets de nouveaux établissements, en profitant pour fermer des prisons vétustes (Fontevraud). Le plan 13 000 (initié en 1987) puis le plan 15 000 (qui doit se conclure en 2027) répondent à une contrainte à laquelle l'État ne parvient pas à se libérer depuis les dernières décennies du XXe siècle : la surpopulation carcérale.

Infrastructure nécessaire, vitale pour le bon fonctionnement de la Justice, la prison représente un coût important. Coût financier certes. Mais de par son ampleur spatiale et architecturale, elle touche à toutes les problématiques de l'aménagement du territoire : elle représente donc également un coût politique, environnemental, et social-sociétal.

Car où construire ? Le phénomène de construction de lieux de détention le plus possible à l'écart de la ville est devenu la norme. Le terrain isolé dans la campagne, plus accessible, plus économique, est-il réellement plus avantageux ? L'isolement de l'infrastructure n'a-t-elle pas un impact sur la visite des proches, condition majeure à la réinsertion des personnes détenues ? À quels niveaux s'organisent les oppositions et les contestations aux projets de construction ?

L'histoire prouve que ces considérations ne sont pas neuves. A la fin du XIXe siècle, la question du remplacement de certaines prisons parisiennes (Mazas, etc.) se pose. Les autorités choisissent d'établir une nouvelle prison à Fresnes, modeste village en périphérie de la capitale. En étudiant l'histoire, on se rend compte que les réactions d'hier sont assez similaires à celles que l'on peut rencontrer aujourd'hui : en témoigne par exemple le rejet des Fresnois, au point d'envisager de rebaptiser leur commune distinctement du pénitencier.

Séquence 3 - La Seconde guerre mondiale, l'Occupation et le régime de Vichy : la prison des résistants puis des « collabos »

Plus que toute autre pour la prison française, la période 1940-1945 est considérée comme une « période noire » par l'administration pénitentiaire et ses personnels.

Le conflit armé proprement dit touche plus que n'importe quel conflit auparavant la société civile : bombardements, exodes, représailles, arrestations, rafles. La prison n'est pas épargnée durant la campagne de France, des établissements situés en cœur de ville sont ciblés par l'aviation, tandis qu'un « exode pénitentiaire » s'organise dans la douleur et la précipitation au milieu de l'exode général. Pendant l'Occupation, la prison enferme massivement les résistants et les détenus politiques, en plus de ceux de droit commun. En parallèle se développe le réseau de camps de transit, regroupant pour le compte des nazis les populations indésirables (Juifs, tziganes, homosexuels, handicapés, opposants politiques) déportées à l'Est de l'Europe et assassinées dans les camps de concentration et d'extermination. Avec la Libération, vient le temps de l'épuration où la prison conserve son rôle mais change son public : désormais ce sont les collaborateurs qui font largement l'expérience de l'enfermement. Pour la première fois, et pour longtemps, la France est confrontée à la surpopulation carcérale.

De fait, la prison devient un enjeu de pouvoir entre les autorités françaises et l'occupant allemand. Pour les nazis, outre le fait concret de disposer de lieux fermés permettant de torturer les corps et les esprits à l'abri des regards, s'emparer de la gestion des prisons est aussi un moyen symbolique d'« émasculer » ce qu'il reste du pouvoir régalien français, et de rabaisser encore plus la fierté nationale de l'ennemi héréditaire. D'autre part, la méfiance envers les surveillants s'étend chez les représentants du gouvernement de Vichy, avant que la Milice de Darnand ne s'empare des rênes de l'administration pénitentiaire (sur une courte période, vers la fin de l'Occupation).

Bien des prisons sont situées en ville dans la France des années 1930-40. Elles constituent autant de lieux stratégiques que des cibles potentielles. Devenues de fait des espaces de rencontre conflictuelle, entre résistants, surveillants, forces de l'ordre (police, gendarmerie, Gestapo et Milice) et militaires (la Wehrmacht), les prisons se retrouvent à leur tour prisonnières des stratégies intégrées au contexte urbain (cf. l'évasion de Raymond Aubrac, ou la libération de Fresnes). Après guerre, les prisons deviennent des lieux de mémoire et de témoignage pour les résistants et les déportés survivants : cet aspect du devoir de mémoire interroge autrement la préservation de l'espace prison en milieu urbain.

Séquence 4 - La France des 30 Glorieuses : les mutineries des années 1970

Absente des préoccupations, la prison revient au cœur des débats au début des années 1970.

Lorsque les mutineries éclatent, la place des prisons dans le cœur de ville donne à cet événement une visibilité crue auprès de la population. Si les prises d'otages parfois sanglantes émeuvent le grand public, cela n'interroge pas sur les conditions de détention. Les émeutes de 1971-1972 qui éclatent sont vues comme des événements distincts et sans lien, et surtout dont les causes ne sont pas justifiées aux yeux des autorités.

Les transformations sociales sont pourtant importantes au sortir des Trente Glorieuses : le niveau de vie a progressé, la société française est devenue une société de consommation et de loisirs, la population a donc évolué dans ses besoins. Sur le plan politique, la guerre d'Algérie a laissé des cicatrices, accouchant d'une Ve République aux institutions rénovées, tandis que l'épisode de mai 68 a ébranlé les certitudes de l'édifice gaulliste. Il ne faut pas négliger l'impact sur la prison. Nombre de personnes détenues le sont pour des raisons politiques : membres du FLN, de l'OAS ou militants de l'extrême-gauche, ces détenus très politisés sont en mesure de s'indigner des conditions de détention et de le faire savoir.

Restées longtemps hermétiques, les prisons deviennent une attraction pour le public urbain, spectateur un peu voyeur tant l'intérieur de la prison est, pour l'immense majorité, inconnue et donc souvent fantasmée. Il est vrai que la mutinerie, événement spectaculaire, intervient au su de tous : la prison étant insérée dans la ville, l'explosion ne peut passer inaperçue. Et quand ce ne sont pas les mutins sur les toits qui les interpellent, les curieux sont invités par les autorités à entrer dans la détention saccagée pour mesurer l'ampleur des dégâts.